

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 363

Artikel: Mise au point
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023721>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pas « La Voix ouvrière » qui rapporte la chose, mais entre autres « La Suisse ». Aussi ne peut-on parler (comme Chateaubriand !) de vieillards tisonnant leurs souvenirs, mais plutôt (comme le cardinal de Retz) de « deux ou trois importants faisant mine de penser creux » !

* * *

A propos, mon grand ami, Me Manuel, écrivait dans « La Nation », à propos du suicide d'un objecteur de conscience, qu'il faudrait, dans le cas des objecteurs de conscience, « rechercher quel est l'esprit faussé qui l'a induit en erreur et le condamner aussi comme instigateur ». Je suis tout à fait de son avis ! Par contre, je ne puis être d'accord avec le camarade Berney qui, dans la « Tribune socialiste », répond que, dans ce cas, il faudrait arrêter le Christ, Gandhi, Luther King, etc. En ce qui me concerne tout au moins, ce n'est pas André Bonnard (malgré toute l'admiration que je lui portais) qui m'a « induit en erreur », mais bien ses adversaires qui, par leur étroitesse, leur mesquinerie, leur sottise, etc., par réaction en quelque sorte, m'ont poussé là où je suis. Je propose donc, la mort dans l'âme, de condamner comme instigateurs Me Manuel et, peut-être M. Paul Chaudet, ancien de « La Nation », si je ne me trompe...

J. C.

L'oasis de Moutier

Moutier, c'est bien connu, est désormais le lieu des affrontements Nord-Sud, et du même coup la tête de pont des séparatistes réunis sous la bannière d'Unité jurassienne. La ville se partage toujours davantage, et chaque camp se retranche dans les établissements publics qui lui servent de places fortes. Après que les séparatistes aient coloré en rouge-blanc l'Hôtel de la Gare, il ne reste plus guère qu'un lieu de réunion « libre » en ville de Moutier : il s'appelle l'Hôtel de l'Oasis.

DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Mise au point

L'encart dans la revue militaire « ASMZ » d'un tiré à part du journal « Abendland » (Occident), encart signalé dans DP 360, a déplu à un certain nombre de lecteurs. Dans le numéro de mai d'« ASMZ », la rédaction consacre une page à ces critiques et à une déclaration du rédacteur en chef. Il en ressort que le numéro d'« Abendland » sur l'Afrique du Sud était joint à titre publicitaire, mais qu'il n'y avait pas de mention le précisant. La déclaration se termine par ces mots : « On ne doit pas supposer qu'en encartant « Abendland » la rédaction envisageait de prendre un virage à droite » !

Le même numéro d'« ASMZ » contient le rapport d'activité du comité central de la Société suisse des officiers pour les années 1973 à 1976. Cet effort d'information mérite d'être souligné...

Les ressources dominicales

— Malgré les difficultés qui assaillent la presse, des éditeurs n'hésitent pas à envisager des transformations de leur « produit ». C'est ainsi que depuis la fin du mois « Sontags Blick », édition dominicale de « Blick », adoptera un nouveau format correspondant à la moitié du format actuel et ressemblera donc à une revue hebdomadaire. Le volume sera augmenté, avec davantage de sport, plus de pages féminines et plus d'informations. Le prix augmentera à 1 franc, ce qui semble devoir être accepté par les lecteurs qui sont déjà au nombre de près de 200 000.

Il n'y a pas longtemps que la Suisse alémanique dispose d'une presse du dimanche matin, mais celle-ci s'est déjà bien implantée. Rappelons que l'autre journal dominical est le « Berner Tagblatt » qui a été le premier à découvrir qu'il y avait là une lacune à combler. Son tirage est cependant inférieur à celui du « Sontags Blick », et sa présentation est plus traditionnelle.

— Un nouveau manuel d'information sur la presse et la publicité « Media Daten » vient de paraître. Il aura deux éditions chaque année, selon une conception déjà connue dans une dizaine de pays.

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », parmi d'autres sujets tout aussi éclectiques, une dissertation, due à un étudiant de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, sur les différents emplois que l'on pourrait envisager pour les bâtiments de la caserne zurichoise qui sont sur le point d'être abandonnés par l'armée : rien de plus stimulant pour des urbanistes en herbe, semble-t-il, que ces locaux militaires ; le gris-vert n'a pas encore disparu que l'on envisage déjà de loger là, dans de nouveaux immeubles merveilleusement placés au centre de la ville (mais entourés de verdure) plus de 1000 habitants, et dans la caserne à la fois un théâtre, un restaurant et un musée (dans l'espace restant pourraient se tenir chaque semaine un marché et des expositions itinérantes).

— A noter, dans le supplément « politique et culturel » de la « National Zeitung », un essai captivant sur le climat social dans notre pays : l'auteur, Dölf Bertschi, analyse le comportement et les motivations des Suisses de trente ans ; à travers une critique de leur quête d'un « mieux vivre » aléatoire, il tente de distinguer les racines d'une certaine « résignation » diffuse parmi des citoyens dont on aurait pu attendre une plus importante capacité de lutte.

Réveil et rénovation

Dans le même numéro du quotidien bâlois, à lire un texte succinct mais fort bien documenté sur l'activité d'une coopérative de rénovation d'anciens bâtiments à Bâle. Un exemple de réveil architectural et urbanistique sous la forme « artisanale » de l'entraide de quelques locataires décidés à prendre leur sort de « logés » en main, et sans complexes.